



60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme



Le mercredi 10 décembre à Lyon, la Chaire Lyonnaise des Droits de l'Homme avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie (A.U.F.) célèbre ce 60e anniversaire autour du colloque, **Droits de l'Homme : "Actualité et effectivité"**.

>Lieu

Hôtel de Ville de Lyon

Salon Justin Godart
1, place de la Comédie
69001 Lyon

Entrée gratuite - voir programme détaillé plus bas

>Inscription obligatoire :

↳ Par téléphone au **04 72 60 60 14**

↳ En ligne sur <http://www.aidh.org/cldh>

↳ Par courriel genevieve.dufour@barreaulyon.com

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a 60 ans : a-t-elle atteint ses objectifs ? La protection des droits de l'Homme est-elle aujourd'hui renforcée ? Quelle est la place de l'individu dans la société internationale actuelle ? A quelles nouvelles menaces et nouveaux défis les droits de l'Homme doivent-ils faire face aujourd'hui ?

Ce sont quelques unes des interrogations que soulèvera cette journée organisée par la Chaire Lyonnaise des Droits de l'Homme, à Hôtel de Ville de Lyon le 10 décembre prochain. Les interventions rappelleront notamment l'événement que l'élaboration et l'adoption de cette Déclaration ont représenté au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a aujourd'hui encore une grande force morale en tant qu' « idéal commun à atteindre par tous les peuples », comme l'énonce son préambule.

Pourtant, si elle est universelle dans ses principes, la Déclaration ne doit pas masquer la grande diversité des pratiques. Des intervenants internationaux souligneront cette diversité dans des contextes aussi différents que l'Europe, l'Afrique, les Amériques ou encore les minorités et les peuples autochtones. Partout, la lutte contre l'impunité et pour le respect des droits de l'Homme reste d'une actualité criante.

>Programme

09 h 00 : Accueil des participants

09 h 30 : Inauguration par Monsieur Gérard Collomb, Maire de Lyon

I. La pertinence des idéaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme sous la présidence de Pierre

📄 ALLER PLUS LOIN

📄+Liens

- [Les 60 ans sur le site de l'AIDH](#)
- [Les 60 ans sur le site de l'ONU](#)
- [En savoir plus sur le site de l'UNESCO](#)

↓ Téléchargement

- [Télécharger la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme](#)

TRUCHE, Président honoraire de la Cour de Cassation.

- *L'élaboration et l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, Pierre TRUCHE, Président honoraire de la Cour de Cassation.
- *Les Droits de l'Homme entre universalité des principes et diversité des pratiques*, Virgil CIOMOS, Professeur à l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie), Comité "Droits fondamentaux" de l'A.U.F (Agence Universitaire de la Francophonie).
- *Droits de l'homme : nouvelles menaces ; nouveaux défis*, Bruno-Marie DUFFÉ, docteur en philosophie, Maître de conférences en éthique et chargé de mission au Centre Léon Bérard.
- *La DUDH et la promotion des droits sociaux*, Antoine JEAMMAUD, Professeur à l'Université Lumière-Lyon 2.

11 h 30 : Débat**14 h 00 : Reprise du colloque****II. La recherche de l'effectivité de la protection des Droits de l'Homme** sous la présidence d'Antoine JEAMMAUD, Professeur à l'Université Lumière-Lyon 2

- *Le "laboratoire européen" de la protection des droits de l'homme*, Edith JAILLARDON, Professeure à l'Université Lumière-Lyon 2, Comité "Droits fondamentaux" de l'A.U.F (Agence Universitaire de la Francophonie).
- *Les spécificités de l'ordre juridictionnel africain de protection des Droits de l'Homme*, Roger Koussetogue KOUDÉ, enseignant à l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université Catholique de Lyon.
- *La Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme*, Carolina CAMARGO ORTEGA, Doctorante à l'Université Lumière-Lyon 2.
- *Individu et communauté dans le droit des minorités et des peuples autochtones*, Joseph YACOUB, Professeur à l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université Catholique de Lyon.
- *La lutte contre l'impunité*, Ugo IANNUCCI, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon, Avocat de parties civiles dans les procès Barbie et Touvier.

16 h 30 : Débat

Mairie de Lyon 69205 Lyon Cedex 01 - Lyon en direct 04 72 10 30 30